



SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS
DES INDUSTRIES DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES

SECTION DES ENTREPRISES DU GROUPE EIFFAGE

EIFFAGE

A l'attention de M. Benoit de Ruffray
Président Directeur Général
Campus Pierre Berger
3 Place de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Vélizy-Villacoublay, le 9 juin 2021

Objet : Accord d'entreprise intéressement

Monsieur le Président Directeur Général,

Les élu(e)s CFE-CGC EIFFAGE des différentes branches du Groupe sont dans l'expectative face à la nouvelle formule de calcul de l'intéressement et atterrés par la manière dont les négociations sont menées dans ce que nous définissons de « déni de relations sociales ».

Malgré une volonté évidente, les discussions sont majoritairement figées au texte initial présenté par la Direction. Autrement dit, un monologue rend impossible la modification de l'accord présenté. Dans nos métiers d'encadrement, ce n'est pas la définition de « négociation »

Ainsi, en de nombreux établissements, nous sommes dans une situation critique :

- ☞ Si nos élu(e)s signent, ils seront identifiés comme signataires d'une baisse des montants distribués,
- ☞ S'ils ne signent pas, ils seront les marqueurs d'un recul fort en restreignant la distribution.

D'autre part, CFE-CGC EIFFAGE exprime des valeurs, notamment pour l'évolution du pouvoir d'achat dans une logique de partage de la richesse. Elle peut s'appuyer sur un calcul de l'intéressement plus équitable en supprimant la répartition au prorata des salaires qui favorise les plus hauts revenus du top management et en indexant la distribution sur les résultats des Branches et du Groupe.

Le constat est implacable en poussant même à supprimer le mode de répartition à 70 % au prorata du salaire / 30 % égalitaire pour tous, dans de nombreuses entreprises ! Mécaniquement les plus bas revenus sont impactés, comme une part non négligeable des 2 collègues qui regardent notre organisation catégorielle.

15, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS
TEL : 01 55 31 76 76 / FAX : 01 55 31 76 33 / 32
E - MAIL : ile-de-france@cegbtp.com
Site internet : <http://www.cfecgcetbp.com>

Une action qui aggrave les inégalités à un tel point ne sera jamais soutenu par la CFE-CGC EIFFAGE, pourtant ouverte aux justes compromis !

Enfin, vous faites le choix d'intégrer un critère de Prévention, auquel nous sommes opposés pour des raisons contraires à la notion même de Prévention. Nous constatons déjà des dérives, au détriment de la santé physique des salariés, y compris des Cadres & TAM (postes adaptés malhonnêtement employés, pressions sur la chaîne managériale et sur les salariés eux-mêmes, stigmatisation des accidentés, etc...).

La mise en place de ce processus nous semble prématurée. Il y aurait lieu d'accentuer et de pérenniser l'effort réel d'investissement dans la Prévention, amenant à la culture « Prévention », avant de proposer une solution qui nous semble contre-productive dans l'immédiat.

C'est pourquoi CFE-CGC EIFFAGE souhaite que vous reconsidériez votre position et en référiez à l'ensemble des effectifs.

Par ailleurs, au regard du bénéfice que représente l'intéressement sur la souscription, nous nous étonnons de cette pratique.

Nous sommes en ligne avec d'autres organisations syndicales qui, sans réponse d'ouverture de votre part avant le 15 juin, s'exprimeront dans les médias pour afficher les paradoxes et les actions complémentaires.

Ainsi, nous sollicitons l'émergence d'un dialogue social équilibré en restant à votre écoute pour des négociations réelles.

Recevez, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos meilleures salutations.

CFE-CGC EIFFAGE

INFRASTRUCTURE
Gilles ALLIOT

CONSTRUCTION
Pascal DESCHAMPS

ENERGIE SYSTEMES
Philippe DAMBLIN

CONCESSIONS
Thierry DECORSIER

